ClubFunding | PRODUITS **STRUCTURÉS**

Capital garanti

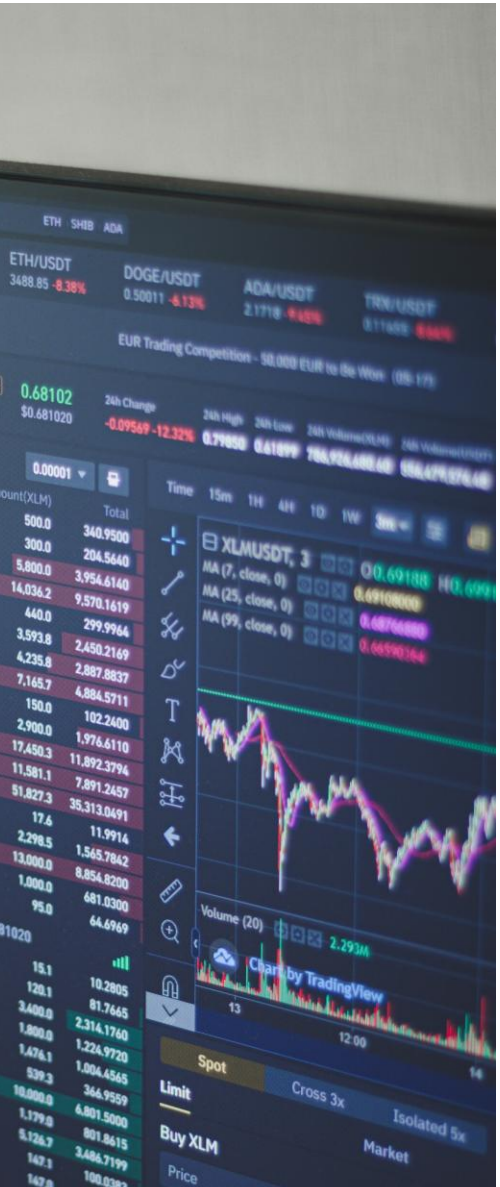


ALTITUD PROTECT

JUILLET 2026

Montant	**500 000 €**
Protection du capital	**100 % à échéance**
Émetteur	**Goldman Sachs**
Rendement annuel cible	**7.80 %**
Durée	**7 ans maximum**
Fréquence de constatation	**Annuelle**

ALTITUD PROTECT JUILLET 2026



Caractéristiques

Maturité
7 ans maximum

Objectif de rendement
7.80% par an

Sous-jacent
Worst Of Euro Stoxx Banks (SX7E) / Stoxx Europe 600 Real Estate (SX86P)

Seuil de remboursement anticipé
0%

Date de constatation initiale
30 juillet 2026

Protection du capital à l'échéance
100% du capital investi

Fréquence de remboursement anticipé
Annuelle : à partir de la fin de l'année 1

Fonctionnement

À chaque date de constatation annuelle à partir de la fin de l'année 1, si la **performance** du sous-jacent le moins performant, depuis le lancement, est positive ou nulle :

Le produit est remboursé par anticipation

En cas de remboursement automatique anticipé :

L'investisseur reçoit **100% de son capital**, agrégé d'un gain de **7.80% par année écoulée.**

À maturité, en l'absence de remboursement anticipé en cours de vie :

L'investisseur reçoit 100% de son capital, agrégé d'un gain de **7.80% par année écoulée**, si la performance du sous-jacent le moins performant, depuis le lancement, est positive ou nulle.

Sinon, l'investisseur reçoit 100% de son capital

Sans tenir compte des frais, commissions et taxes applicables dans le cadre de cet investissement, et à condition que l'Émetteur et/ou le Garant ne fassent pas faillite ou ne manquent pas à leurs obligations.

LES SOUS-JACENTS : Euro Stoxx Banks (SX7E)

Descriptif du 1er sous-jacent

EuroStoxx Banks SX7E

L'**Euro Stoxx Banks (SX7E)** est un indice sectoriel européen regroupant les principales banques cotées de la zone euro. Il constitue une référence pour mesurer la performance du secteur bancaire européen et rassemble des établissements de premier plan tels que BNP Paribas, Banco Santander, Intesa Sanpaolo, UniCredit ou Deutsche Bank. La composition de l'indice est revue périodiquement afin de refléter l'évolution du marché.

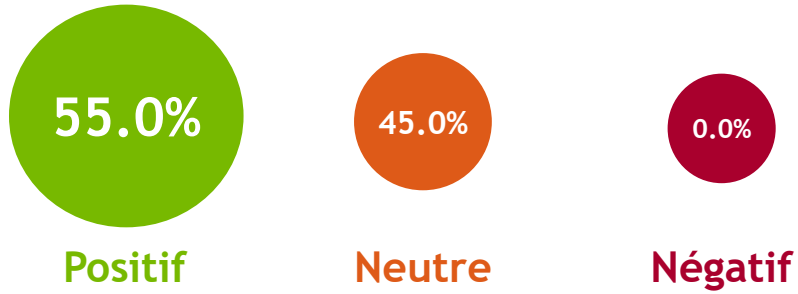
Composition principale
L'indice repose sur deux caractéristiques essentielles :

- **Banques de la zone euro** : il regroupe les plus importantes banques commerciales, de détail et d'investissement sélectionnées selon leur capitalisation boursière ajustée du flottant et leur liquidité.
- **Exposition au secteur financier** : les sociétés sont principalement actives dans les services bancaires, le crédit, la gestion d'actifs, les paiements et les activités de marchés.

Performance et caractéristiques
En 2026, le SX7E bénéficie globalement d'un environnement marqué par des marges d'intérêt encore solides, soutenues par des taux d'intérêt supérieurs aux niveaux observés avant 2022. L'indice reste néanmoins sensible à l'évolution de la conjoncture économique, du coût du risque et des décisions de politique monétaire de la Banque centrale européenne.

Perspectives
En 2026, les perspectives demeurent favorables grâce à une rentabilité bancaire élevée et à des bilans solides. Toutefois, la performance de l'indice dépendra de l'évolution des taux directeurs, de la demande de crédit et du contexte géopolitique européen.

Consensus des analystes



Prix cible à 12 mois : 316.04€

Historique du sous-jacent



Sources : Bloomberg au 20/07/2026. Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures. Altitude Investment Solutions ne peut garantir l'exactitude ou l'exhaustivité des informations provenant de sources externes réputées fiables, bien que ces informations soient jugées exactes au moment de leur publication.

LES SOUS-JACENTS : Stoxx Europe 600 Real Estate (SX86P)

Descriptif du 2ème sous-jacent

Stoxx Europe 600 Real Estate SX86P

Le **STOXX Europe 600 Real Estate (SX86P)** est un indice sectoriel européen regroupant les principales sociétés immobilières cotées en Europe. Il offre une exposition diversifiée aux foncières, sociétés d'investissement immobilier et promoteurs immobiliers présents sur les principaux marchés européens.

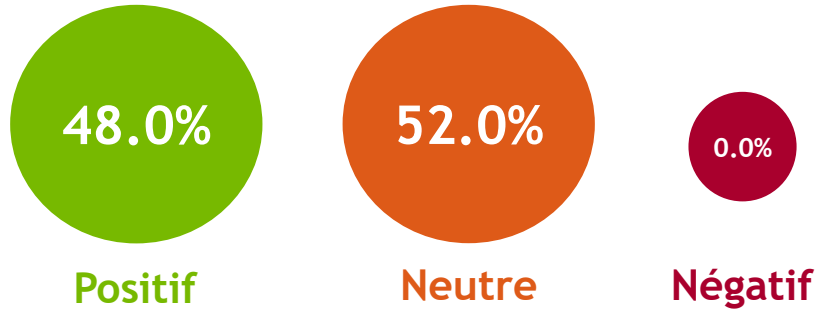
Composition principale
L'indice repose sur deux caractéristiques essentielles :

- **Sociétés immobilières européennes** : il comprend des entreprises spécialisées dans les bureaux, les commerces, la logistique, le résidentiel, les hôtels et les infrastructures de santé.
- **Diversification géographique** : les principales composantes sont réparties entre plusieurs pays européens, notamment l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, la Suède et les Pays-Bas. La composition est révisée trimestriellement afin de maintenir sa représentativité.

Performance et caractéristiques
En 2026, le SX86P évolue principalement en fonction des taux d'intérêt, des conditions de financement et de la valorisation des actifs immobiliers. Après une période de forte pression liée à la hausse des taux, le secteur bénéficie progressivement d'un environnement plus favorable lorsque les rendements obligataires se stabilisent.

Perspectives
En 2026, les perspectives de l'indice sont soutenues par une amélioration progressive des conditions de financement et une reprise attendue des investissements immobiliers. Les performances resteront toutefois sensibles aux décisions des banques centrales, à l'évolution des taux longs et à la dynamique des marchés immobiliers européens.

Consensus des analystes



Prix cible à 12 mois : 147.49€

Historique du sous-jacent



Sources : Bloomberg au 20/07/2026. Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures. Altitude Investment Solutions ne peut garantir l'exactitude ou l'exhaustivité des informations provenant de sources externes réputées fiables, bien que ces informations soient jugées exactes au moment de leur publication.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

Descriptif du mécanisme de remboursement anticipé

A partir de la fin de l'année 1, puis annuellement, le produit peut être remboursé par anticipation si la performance du **sous-jacent le moins performant** depuis le lancement est positive ou nulle :

Performance positive ou nulle



L'investisseur reçoit :

100% de son capital investi + 7.80% par année écoulée

Performance négative



Le produit continue

Sans tenir compte des frais, commissions et taxes applicables dans le cadre de cet investissement, et à condition que l'Émetteur et/ou le Garant ne fassent pas faillite ou ne manquent pas à leurs obligations.

MÉCANISME DE PROTECTION EN CAPITAL

Descriptif du mécanisme de protection en capital

À maturité, si le produit n'a pas été remboursé par anticipation :

Performance de l'indice le moins performant positive ou nulle

L'investisseur reçoit :

100% de son capital investi + 7.80% par année écoulée soit un coupon de 54.60%

Performance de l'indice le moins performant négative

L'investisseur reçoit :

100% de son capital investi

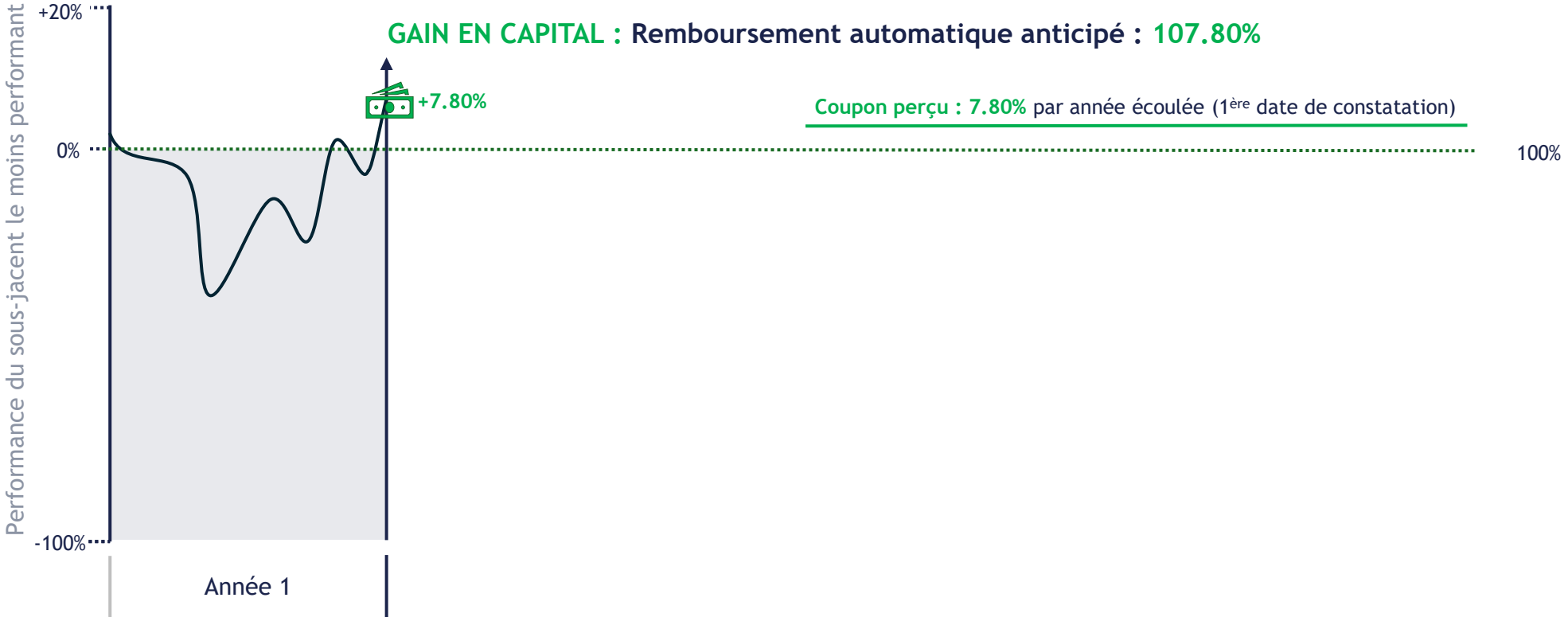
Sans tenir compte des frais, commissions et taxes applicables dans le cadre de cet investissement, et à condition que l'Émetteur et/ou le Garant ne fassent pas faillite ou ne manquent pas à leurs obligations.

FONCTIONNEMENT DU PRODUIT

SCÉNARIO FAVORABLE À LA 1ère DATE D'OBSERVATION DU RAPPEL ANTICIPÉ :

Hausse du sous-jacent le moins performant à la fin de l'année 1

GAIN EN CAPITAL : Remboursement automatique anticipé : 107.80%



Observations annuelles (Remboursement anticipé possible à partir de la fin de l'année 1)

Barrière de remboursement anticipé à partir de la fin de l'année 1

Evolution du sous-jacent le moins performant

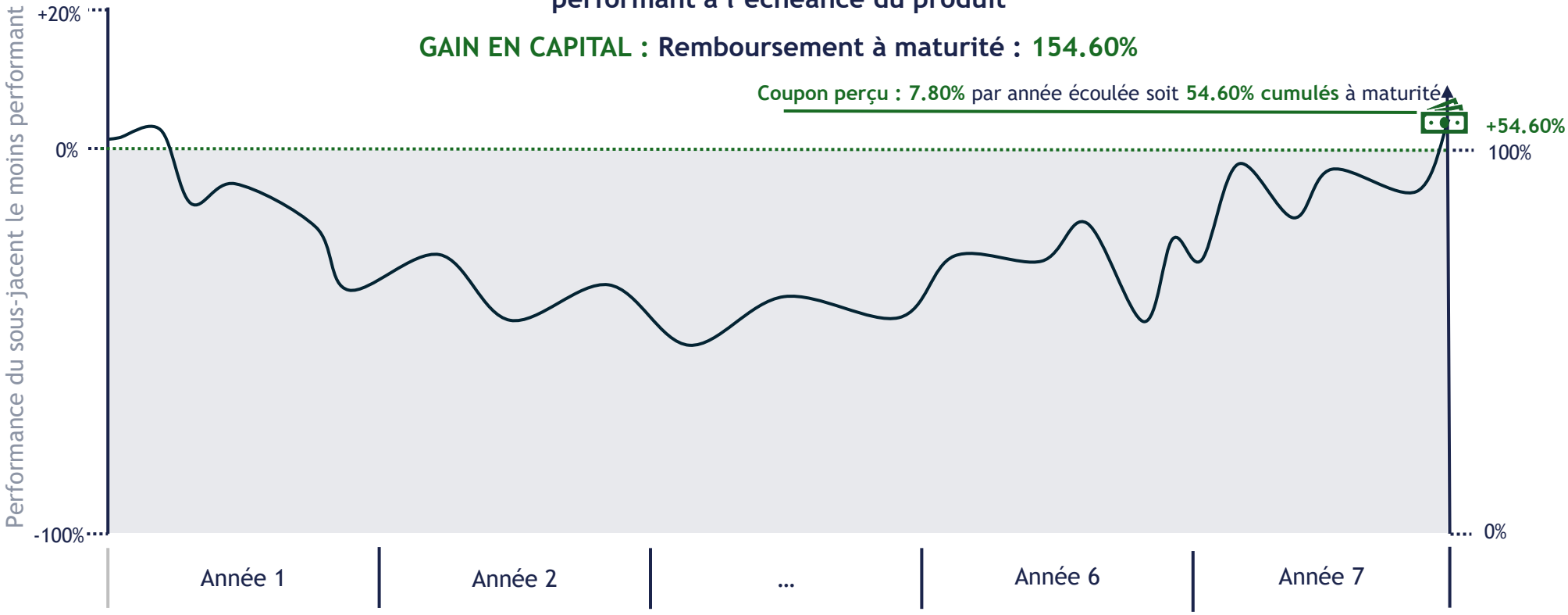
Performance finale du sous-jacent le moins performant

Sans tenir compte des frais, commissions et taxes applicables dans le cadre de cet investissement, et à condition que l'Émetteur et/ou le Garant ne fassent pas faillite ou ne manquent pas à leurs obligations.

FONCTIONNEMENT DU PRODUIT

SCÉNARIO FAVORABLE À MATURITÉ : Hausse du sous-jacent le moins performant à l'échéance du produit

GAIN EN CAPITAL : Remboursement à maturité : 154.60%



Observations annuelles (Remboursement anticipé possible à partir de la fin de l'année 1)

Barrière de remboursement anticipé à partir de la fin de l'année 1

Evolution du sous-jacent le moins performant

Performance finale du sous-jacent le moins performant

Sans tenir compte des frais, commissions et taxes applicables dans le cadre de cet investissement, et à condition que l'Émetteur et/ou le Garant ne fassent pas faillite ou ne manquent pas à leurs obligations.

FONCTIONNEMENT DU PRODUIT

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : Baisse du sous-jacent le moins performant à l'échéance du produit

PERTE EN CAPITAL : Valeur de remboursement du produit égale à 100% du capital investi à maturité



Observations annuelles (Remboursement anticipé possible à partir de la fin de l'année 1)

Barrière de remboursement anticipé à partir de la fin de l'année 1

Evolution du sous-jacent le moins performant

Performance finale du sous-jacent le moins performant

Sans tenir compte des frais, commissions et taxes applicables dans le cadre de cet investissement, et à condition que l'Émetteur et/ou le Garant ne fassent pas faillite ou ne manquent pas à leurs obligations.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT



Commercialisation jusqu'au 30 Juillet 2026

Sous réserve de disponibilité au sein de l'enveloppe

Caractéristique produit \| ALTITUD PROTECT JUILLET 2026	
ISIN	**XS3415242885**
Émetteur	Goldman Sachs FCI (S&P's BBB+ / Moody's A2 / Fitch A)
Maturité	**7 ans maximum**
Date de constatation initiale	Niveau observé au 30/07/2026
Sous-jacent	**Worst Of Euro Stoxx Banks (SX7E) / Stoxx Europe 600 Real Estate (SX86P)**
Coupon en cas de remboursement (en % p.a.)	**7.80% par année écoulée**
Fréquence d'observation	Annuelle
Remboursement anticipé	Possible annuellement dès la fin de l'année 1 *(observé annuellement à partir du 30 Juillet 2027)*
Barrière de remboursement anticipé	**100% du niveau initial, observée à partir de la fin de l'année 1**
Protection à maturité	**100% du capital investi**
Échelle de risque	1 2 3 4 5 6 7 Faible — Élevé

Sans tenir compte des frais, commissions et taxes applicables dans le cadre de cet investissement, et à condition que l'Émetteur et/ou le Garant ne fassent pas faillite ou ne manquent pas à leurs obligations.

RISQUES ASSOCIÉS AU PRODUIT

Liste non-exhaustive

ClubFunding®

Risque de perte en capital en cours de vie ou à l'échéance du produit

- **Risque lié au sous-jacent :** Le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du sous-jacent le moins performant, le rendement à l'échéance peut alors être très sensible aux variations du sous-jacent si ce dernier se situe autour du seuil de 0%.
- **Risque de marché :** Il n'est pas possible de prédire l'évolution dans le temps de la performance des Sous-jacents. L'historique de performance des Sous-jacents ne préjuge pas de leurs performances futures.
- **Risque de crédit :** Le détenteur du produit est exposé au risque de crédit de l'Emetteur. Le détenteur du produit prend le risque que l'Emetteur ne puisse assurer ce remboursement.
- **Risque de sortie sur le marché secondaire pouvant engendrer une perte en Capital :** La valorisation du produit sur le marché secondaire dépendra de nombreux facteurs, notamment de la valorisation et de la volatilité des Sous-jacents, des taux d'intérêt, du taux de dividende de l'action, de la durée de vie résiduelle du produit ainsi que de la solvabilité de l'Émetteur. La valorisation du produit sur le marché secondaire pourra être inférieure à la valeur d'Émission au cours de la vie du produit.

ClubFunding | PRODUITS **STRUCTURÉS**

Contactez-nous

contact@clubfunding.eu

www.clubfunding.eu

AVERTISSEMENT

Il est rappelé que les rendements ne sont pas garantis et que les souscripteurs des Fonds sont notamment exposés à un risque de perte en capital et d'illiquidité.

Les obligations indexées sur la performance de produits structurés émis par une entité tierce, sont proposés par Altitud, société anonyme dédiée à l'achat de produits structurés. Altitud est une filiale de CF GROUP HOLDING. Ces offres de titres financiers ne relèvent pas du cadre du financement participatif au sens du règlement (UE) 2020/1503 du 7 octobre 2020 mais font l'objet d'une offre au public de titres financiers émise par la société Altitud aux sens des dispositions de l'article L.411-2-1 du code monétaire et financier. En outre, ces offres sont également soumises au Règlement (UE) 1286/2014 du 26 novembre 2014 relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIP). Il est rappelé aux investisseurs qu'il s'agit d'un produit complexe comportant notamment des risques de perte en capital, et dont le retour sur investissement n'est pas nécessairement garanti. Cette présentation ne constitue en aucun cas une recommandation personnalisée ou une garantie quant à la performance des produits proposés.

Cette présentation est à caractère purement informatif. Ces éléments sont fournis à titre indicatif et ne sauraient constituer en aucun cas une garantie de performance future. Ce document ne constitue ni une recommandation d'achat ou de vente, ni une incitation à l'investissement.